



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE N°1

COUR D'APPEL DE BESANCON

Demande de prise en charge de l'indemnité exceptionnelle des conciliateurs de justice.

Je soussigné(e) Monsieur / Madame _____

Conciliateur de justice nommé (e) dans le ressort de/du _____ ;

atteste sur l'honneur engager des dépenses exceptionnelles pour un montant de _____ € (1).

Cette indemnité exceptionnelle vise à l'achat de :

•	Pour un montant de	€
•	Pour un montant de	
•	Pour un montant de	
•	Pour un montant de	
•	Pour un montant de	
•	Pour un montant de	
•	Pour un montant de	
•	Total	

Fait à _____, le _____

Signature

- (1) en vertu de l'article premier de l'[arrêté du 21 décembre 2016](#) relatif à l'indemnité forfaitaire destinée à couvrir les menues dépenses des conciliateurs de justice « *Le montant annuel de l'indemnité forfaitaire prévue au dernier alinéa de l'article 1er du décret du 20 mars 1978 susvisé est fixé à 464 euros. Cette indemnité ne peut dépasser, sur autorisation des chefs de cour et sur présentation de justificatifs, la somme annuelle de 928 euros.* »
[circulaire du 22 janvier 2020](#), harmonisation des modalités d'indemnisation et protection sociale des conciliateurs de justice, annexe 2
Modèle de demande de prise en charge de l'indemnité exceptionnelle

DÉCISION DES CHEFS DE COUR

Demande acceptée à hauteur de _____ €.

Demande refusée

Le premier président

le procureur général